



*Confédération paysanne
de Côte-d'Or*

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

A Malain, le 17 juillet 2026

Communiqué de Presse: NON à la nouvelle loi d'urgence agricole mortifère!

Nous ne pouvons plus ignorer les signaux de la catastrophe climatique annoncée : canicules, sécheresses, incendies, orages violents... Nous, paysan.nes, sommes les premiers témoins de ces aléas : nos animaux souffrent et trouvent difficilement de quoi manger, nos légumes séchent sur pied, les récoltes de céréales sont maigres, les sources tarisses et le stock de fourrage hivernal est déjà entamé, quand nos récoltes et nos outils de travail ne sont pas détruits par des tempêtes. Nos fermes paysannes tiennent le choc mais au pris de conditions de travail harassantes, d'un moral mis à rude épreuve devant des perspectives pour le moins mauvaises.

Alors que les débats sur la climatisation vont bon train, cette question nous taraude : comment nous nourrirons-nous demain ? Comment tenir et même encourager l'installation agricole dans de telles conditions ? Comment créer de la solidarité sur nos territoires pour nous préparer à ces épisodes de plus en plus intense et insoutenables ? Comment vivrons nous tout simplement d'ici quelques années ?

Alors que nous ne sommes que mi-juillet, ce troisième épisode caniculaire consécutif et cette sécheresse profonde devraient être les déclencheurs d'un tournant structurel dans nos modèles agricoles. Nous avons besoin de fermes sobres en gaz à effets de serre, en ressources naturelles. Nous avons besoin de fermes résilientes à un climat qui évolue et à des aléas plus fréquents et plus graves. Et pourtant, plutôt que de soutenir une transition ambitieuse vers un modèle agroécologique à la hauteur des enjeux, les députés de la commission mixte paritaire ont approuvé ce jeudi 16 juillet une nouvelle loi scandaleuse de dérégulation dite "d'urgence agricole". Malgré l'opposition franche de la population, les députés ont validé la réintroduction de pesticides interdits, sans aucune préoccupation pour la santé des écosystèmes et des habitant.es. Alors que l'accès à l'eau est un enjeu majeur pour l'agriculture de demain, cette loi acte des reculs majeurs notamment en termes de gouvernance. Elle ouvre la voie à la multiplication de mégabassines en facilitant les projets d'accaparement de l'eau qui ne serviront qu'à quelques agriculteurs. Elle facilite l'agrandissement des élevages intensifs qui sont déjà en totale déroute suite aux canicules. Les promesses de ces dérégulations graves ne sont qu'un mirage et nous piègeront dans une mal-adaptation mortifère.

La nécessaire bifurcation agroécologique est donc loin d'être engagée ! Les réels problèmes structurels que sont le revenu, l'installation agricole et l'adaptation au changement climatique sont absents. Rien sur les prix planchers, rien sur la régulation des marchés et la protection contre la concurrence internationale, rien sur la relocalisation de nos productions. En Côte d'Or comme ailleurs, nous sommes à un tournant majeur, à l'aube des élections présidentielles puis législatives. Sans décisions politiques fortes et ambitieuses, notre agriculture, dont nos fermes paysannes, ne survivront pas à cette menace climatique. Nous demandons donc aux député.es de rejeter ces prochains jours cette nouvelle loi et à l'ensemble de la population de prendre la mesure vitale des enjeux climatiques et agricoles auxquels nous devons ensemble nous confronter de toute urgence.

Contacts presse : Coline FAUGEROLLE 06 81 98 37 91, Thomas MAURICE 06 74 40 32 49